

DÉLIBÉRATION n °2025 - 12

du conseil d'institut de l'INSPÉ

Séance du 21 octobre 2025

Le conseil d'institut adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés, le dossier de demande d'accréditation de l'INSPÉ du master M2E, sous réserve des modifications demandées lors du Conseil :

- voix pour :	13	- procuration pour :	5
- voix contre :	0	- procuration contre :	0
- voix abstention :	0	- procuration abstention :	0

Membre ne prenant pas part au vote : 0

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 21 octobre 2025

Le Président du conseil d'institut

Bernard Dizambourg